



PROCÈS-VERBAL  
COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire tenue le jeudi 8 mai 2014 à 9 h 30 au siège de la Communauté situé au 1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400 à Montréal.

**Sont présents**

M. Denis Coderre, président, maire de la Ville de Montréal ;  
Mme Caroline St-Hilaire, vice-présidente, mairesse de la Ville de Longueuil ;  
M. Gilles Deguire, membre du conseil de la Ville de Montréal ;  
M. Marc Demers, maire de la Ville de Laval ;  
M. Alan DeSousa, membre du conseil de la Ville de Montréal ;  
M. Normand Dyotte, maire de la Ville de Candiac ;  
M. Jean-Marc Robitaille, maire de la Ville de Terrebonne.

**N'a pu assister**

M. Claude Dauphin\*, membre du conseil de la Ville de Montréal.

---

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, et le secrétaire de la Communauté, M<sup>e</sup> Claude Séguin, assistent à la séance.

---

RENCONTRES

M. Philippe Schnobb, président du conseil d'administration, M. Carl Desrosiers, directeur général, et M. Luc Tremblay, directeur exécutif Finances et Contrôle, de la Société de transport de Montréal concernant la partie du programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016 de la Société spécifique aux immobilisations afférentes au réseau de métro.

Mme Dominique Anglade, présidente-directrice générale et M. Christian Bernard, économiste en chef de Montréal International concernant le plan stratégique 2014-2018 de l'organisme.

---

CE14-088

AÉROPORT DE MIRABEL

Il est résolu de donner mandat au directeur général de présenter au Comité exécutif un dossier concernant la mise en valeur des terrains de l'aéroport de Mirabel et le prolongement de l'Autoroute 13 dans le cadre du positionnement du Grand Montréal comme plaque tournante du transport de marchandises.

---



CE14-089 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE 10 AVRIL 2014

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 10 avril 2014.

---

CE14-090 RENOUELEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL D'UN COORDONNATEUR

Il est résolu de renouveler le contrat de travail de M. Michel Allaire en qualité de coordonnateur en environnement pour une durée de cinq ans, du 6 juillet 2014 au 5 juillet 2019, aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

---

CE14-091 RENOUELEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL D'UNE CONSEILLÈRE EN RECHERCHE

Il est résolu de renouveler le contrat de travail de Mme Nathalie Chicoine en qualité de conseillère en recherche pour une durée de cinq ans, du 25 mai 2014 au 24 mai 2019, aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

---

CE14-092 RENOUELEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL D'UNE ANALYSTE-RÉDACTRICE

Il est résolu de renouveler le contrat de travail de Mme Suzanne Asselin en qualité d'analyste-rédactrice pour une durée de cinq ans, du 30 mai 2014 au 29 mai 2019, aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

---

CE14-093 RENOUELEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL D'UNE ANALYSTE-RÉDACTRICE

Il est résolu de renouveler le contrat de travail de Mme Kaissy Charbonneau en qualité d'analyste-rédactrice pour une durée d'un an, du 30 mai 2014 au 29 mai 2015, aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

---

CE14-094 RENOUELEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL D'UN ANALYSTE RÉDACTEUR

Il est résolu de renouveler le contrat de travail de M. Rafaël Hortua en qualité d'analyste-rédacteur pour une durée de cinq ans, du 30 mai 2014 au 29 mai 2019, aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

---



CE14-095

AJUSTEMENT SALARIAL 2014

Il est résolu d'autoriser le directeur général à répartir pour l'année 2014 entre les employés, en fonction de l'évaluation du rendement, l'ajustement à l'évolution du marché de référence établi à 2 % de la masse salariale selon le rapport de la firme Normandin Beaudry du mois de mars 2014.

---

CE14-096

PLANS DE REBOISEMENT DEMANDÉS AUX MINISTÈRES ET MANDATAIRES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Il est résolu

De demander aux ministères et mandataires du gouvernement du Québec d'accompagner tout avis d'une intervention affectant le couvert forestier d'un bois ou corridor forestier métropolitain identifié au Plan métropolitain d'aménagement et de développement d'un plan de reboisement, au sein ou aux abords de la superficie d'un ou de plusieurs bois ou corridors forestiers métropolitains, ce plan devant contribuer à l'atteinte des objectifs du Plan de protéger ces bois et corridors, de protéger 17 % des milieux naturels et de hausser à 30 % le couvert forestier du territoire afin d'en tenir compte dans l'évaluation de la conformité de l'intervention au Plan ;

De transmettre une copie de cette résolution au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles.

---

CE14-097

INTERVENTIONS D'HYDRO-QUÉBEC SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ

Il est résolu d'inviter le président directeur général d'Hydro-Québec, M. Thierry Vandal, à rencontrer le comité exécutif de la Communauté concernant les interventions d'Hydro-Québec sur le territoire de la Communauté.

---

CE14-098

ÉTAT DE LA SITUATION CONCERNANT LA CONFORMITÉ AU PLAN MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

Il est résolu de prendre acte du tableau de suivi de l'état d'avancement des exercices de concordance devant assurer la conformité des schémas au Plan métropolitain d'aménagement et de développement.

---

CE14-099

DIRECTIVES ARCHITECTURALES POUR LE FUTUR PONT CHAMPLAIN

Il est résolu de dénoncer le processus d'élaboration des directives architecturales concernant le remplacement du Pont Champlain qui ne permet pas à la Communauté de prendre connaissance de ces directives et de les commenter avant le lancement de l'appel de propositions.

---



CE14-100

GRAPPE DE L'ALUMINIUM

Il est résolu

D'accepter le rapport d'activités pour l'année 2013 de la Grappe industrielle de l'aluminium du Québec ;

De réduire la contribution de la Communauté à cet organisme pour l'année 2013 de cent mille dollars (100 000 \$) à vingt-sept mille six cent trente-six dollars (27 636 \$), en vertu de l'article 2 a) de la convention avec la Grappe industrielle de l'aluminium du Québec approuvée par la résolution numéro CE13-108, afin que le montant versé par la Communauté n'excède pas 16,7 % des dépenses réelles de l'organisme pour l'année 2013 tel que prévu à l'entente ;

D'autoriser le versement d'une contribution maximale de cent cinquante mille dollars (150 000 \$) pour l'année 2014 dans le cadre de la convention 2013-2015 avec la Grappe industrielle de l'aluminium du Québec pour l'animation de la grappe de l'aluminium ;

D'opérer compensation pour la réduction de la contribution de l'année 2013 en conservant la retenue de 10 % de l'aide financière pour l'année 2013 de dix mille dollars (10 000 \$) et en déduisant du versement de la contribution pour l'année 2014 prévue de cent cinquante mille dollars (150 000 \$) un montant de soixante-deux mille trois cent soixante-quatre dollars (62 364 \$) versés en trop en 2013.

---

CE14-101

MANDAT À LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DES ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS ET DES FINANCES

Il est résolu de donner mandat à la Commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances de prendre connaissance de tout dossier concernant la constitution, en vertu du Plan de développement économique, d'une grappe métropolitaine ou le versement d'une contribution financière à une telle grappe et de formuler ses recommandations au Comité exécutif.

---

CE14-102

ENJEUX DES AÉROPORTS DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE

Il est résolu

De prendre acte du document présentant les enjeux des aéroports de la région métropolitaine de Montréal ;

De demander à la Commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances de prendre en compte les enjeux économiques des aéroports dans le cadre de l'élaboration du projet de plan de développement économique 2015-2020.

---



- CE14-103                    ENGAGEMENTS CONTRACTÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DURANT LA PÉRIODE DU 26 MARS AU 22 AVRIL 2014
- Il est résolu de prendre acte de la liste des engagements contractés par le directeur général pour la période du 26 mars au 22 avril 2014.
- 
- CE14-104                    PROJETS DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DES MILIEUX NATURELS DANS L'EST DE L'ARCHIPEL D'HOCHELAGA
- Il est résolu de donner mandat au directeur général de négocier avec les ministères concernés une entente de financement de projets d'acquisition et de mise en valeur de milieux naturels dans l'est de l'archipel d'Hochelaga.
- 
- CE14-105                    PROJET DE RÉSEAU PANAMÉRICAIN SUR LA PLANIFICATION MÉTROPOLITAINE
- Il est résolu d'autoriser le directeur général à poursuivre les discussions afin d'établir le Réseau panaméricain des régions métropolitaines, supporté par une structure virtuelle et en y intégrant l'organisme ONU-Habitat comme partenaire, et de soumettre au Comité exécutif, pour autorisation de signature, le projet de statuts et d'organisation de l'assemblée constitutive de ce réseau qui sera élaboré dans le cadre de ces discussions.
- 
- CE14-106                    APPROBATION DE LA PARTIE DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL CONCERNANT LE MÉTRO
- Il est résolu de recommander au Conseil d'approuver, en vertu de l'article 158 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, la partie du programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016 de la Société de transport de Montréal spécifique aux immobilisations afférentes au réseau de métro.
- 
- CE14-107                    PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DE LA STM CONCERNANT LE MÉTRO AU CONSEIL
- Il est résolu d'inviter le président de la Société de transport de Montréal à présenter aux membres du Conseil, à l'occasion de l'assemblée du 12 juin 2014, la partie du Programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016 de la Société spécifique aux immobilisations afférentes au réseau de métro.
-



CE14-108 GRANDS PROJETS EN TRANSPORT COLLECTIF

Il est résolu de prendre acte de l'état de situation des grands projets de transport collectif sur le territoire de la Communauté et d'inviter le président-directeur général de l'Agence métropolitaine de transport à venir présenter ces projets au Comité exécutif.

---

CE14-109 POLITIQUE DE TARIFICATION DES STATIONNEMENTS INCITATIFS DE L'AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT

Il est résolu de retirer le dossier concernant la politique de tarification des stationnements incitatifs de l'Agence métropolitaine de transport.

---

CE14-110 NOMINATION AU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

Il est résolu de reporter à la prochaine séance le dossier de nomination au Comité consultatif agricole.

---

DOCUMENTS DÉPOSÉS

Concordance au Plan métropolitain d'aménagement et de développement

- Résolution numéro 2014-012 de la MRC de Deux-Montagnes.
- Résolution numéro CA-140320-1.24 de la Ville de Longueuil.

Postes Canada - Distribution du courrier à domicile en milieu urbain

- Lettre datée du 7 avril 2014 de Mme Lisa Raitt, ministre des Transports et responsable de la Société canadienne des postes.
- Lettre datée du 15 avril 2014 de Mme Susan Margles, vice-présidente, Relations gouvernementales et politique, Postes Canada.
- Résolution numéro 2014-03-216 de la Ville de Blainville.
- Résolution numéro 2014-04-227 de la Ville de Boisbriand.
- Résolution numéro 2014-03-60 de la Ville de Lorraine.

Plan de relance économique de la MRC de L'Assomption

- Lettre du 18 mars 2014 du président à la préfète de la MRC de L'Assomption.
- Réponse datée du 3 avril 2014 de Mme Deschamps à M. Coderre.



## DOCUMENTS DÉPOSÉS (suite)

### Aérogare de Mirabel

- Résolution numéro 2014-066 de la MRC de Deux-Montagnes.
- Résolution numéro 2014-04-063 de la MRC de Thérèse-De Blainville.
- Lettre du 2 mai 2014 du président-directeur général de la société Aéroports de Montréal, M. James C. Cherry, adressée au président de la Communauté faisant suite à l'envoi de la résolution du Conseil numéro CC14-030. *(déposée séance tenante)*

### Autres sujets

- Correspondance du 26 mars 2014 de TransCanada concernant l'Oléoduc Énergie Est Ltée.
- Tableau-synthèse des recommandations des secteurs concernant la gouvernance et le financement du transport en commun métropolitain, 7 mai 2014. *(déposé séance tenante)*
- Le cadre financier du transport collectif métropolitain proposé par les élus de la région, 7 mai 2014. *(déposé séance tenante)*
- Projet de programme daté du 2 mai 2014 du Forum de la Communauté du 13 juin 2014 intitulé « Ralentir l'agrile du frêne : un effort métropolitain ». *(déposé séance tenante)*

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 40.

Les résolutions numéros CE14-088 à CE14-110 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Denis Coderre  
Président

---

Claude Séguin  
Secrétaire

\* Note du secrétaire de la Communauté :

M. Claude Dauphin a motivé son absence au sens du règlement sur le traitement des membres du conseil de la Communauté.